



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CALVISSON DU 12 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf et le douze septembre à 18H30, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. André SAUZEDE.

Date de convocation : 6 septembre 2019

Date d'affichage de la convocation : 06 septembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 16

Nombre de procurations : 3

Nombre de voix : 19

Etaient présents: Mme Marie-Christine Bouvier, M. Jacky Clavairolle, Mme Christiane Exbrayat, M. Alain Héraud, Mme Julie Jouve, Mme Danièle Lambert-Manent, Mme Véronique Martin, M. Jean-Claude Mercier, Mme Ghislaine Monroig, Mme Françoise Panafieu, M. André Sauzède, Mme Elsa Seigneur M. Grégory Théron, Mme Danièle Trabuc, Mme Martine Villeneuve, Mme Janet Zaragoza.

Absents excusés :

Mme Karine Bellosguardo

Mme Dominique Boch

Mme Jocelyne Bonnet-Carbonell

Mme Tania Charalambous

M. Alex Dumas a donné procuration à Mme Véronique Martin

M. Michel Jean

M. Gilles Jouve a donné procuration à Mme Julie Jouve

Mme Véronique Leruste

M. Jérôme Mercadé

M. Jean-Thierry Picandet a donné procuration à M. Alain Héraud

Mme Christelle Piesset

M. Vincent Rieutor

M. Alexandre Trouillard

Secrétaire de séance : Mme Ghislaine Monroig

DEL2019_059 Equipement sportif d'intérêt territorial – demandes de subventions auprès de l'Europe, de L'état, de la région Occitanie et du département du Gard

Monsieur le maire rappelle la délibération en date du 25 février dernier relative au plan de financement prévisionnel pour l'aménagement d'un équipement sportif à la zone d'activités, dont le budget de l'opération est estimé à 653 544 €HT (frais de maîtrise d'œuvre inclus).

Le montant des aides financières étant à ce jour connu, il convient de modifier le plan de financement comme suit :

FINANCEURS	MONTANT DEMANDE	%
ETAT (DSIL)	65 354	10.00
REGION	94 581	14.47
DEPARTEMENT	97 069	14.85
COMMUNE	396 540	60.68
TOTAL	653 544 €HT	100.00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De demander les subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département conformément au plan de financement présenté ci-dessus,
- D'autoriser monsieur le maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.
-

Vote :

Présents	16
Procurations	03
Nombre de voix	19
Pour	19
Contre	00
Blancs	00

Lu et approuvé, ont signé le maire et les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre.

Le maire,

André SAUZEDE

